



Association pour la Promotion des Personnes Sourdes, Aveugles, et SourdAveugles

OFFRE D'EMPLOI

Le Pôle Jeunes de l'APSA recrute

1 ORTHOPTISTE – H/F

CDI à 0.35 ETP

Poste à pourvoir dès que possible

Convention Collective Nationale de Travail des Etablissements et Services pour Personnes Inadaptées et Handicapées du
15 mars 1966

Faire acte de candidature (**CV et lettre de motivation**) auprès de :

Madame la Directrice du Pôle Jeunes de l'APSA

116, avenue de la Libération

86 000 POITIERS

sgontier@a-p-s-a.org

Le Pôle Jeunes de l'APSA accueille 236 usagers entre 0 et 20 ans, porteurs de déficience sensorielle avec ou sans handicaps associés.

Il est composé des établissements suivants : CESSA, CESSHA, SEES, SESSAD, SSEFIS et CAMSP.

Vous intervenez sur trois établissements, le CESSHA (Centre d'Education Spécialisée pour enfants Sourds avec Handicaps Associés) et le CESSA (Centre d'Education Spécialisée pour enfants SourdAveugles) qui accueillent des enfants déficients sensoriels de 5 à 20 ans avec handicaps associés (0,15 ETP) et sur le CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce), basé à Migné-Auxances, accueille des enfants déficients sensoriels âgés de 0 à 6 ans. Il propose un suivi personnalisé des enfants déficients auditifs et/ou visuels (0,20 ETP).



Association pour la Promotion des Personnes Sourdes, Aveugles, et SourdAveugles

DESCRIPTION DE POSTE :

- Bilans et séances de rééducation Basse-Vision de jeunes enfants déficients visuels
- Mettre en œuvre le projet associatif et le projet d'établissement
- Contribuer à la transversalité des prestations offertes aux usagers au niveau du Pôle Jeunes

PROFIL :

Titulaire du diplôme d'Etat d'Orthoptiste

La maîtrise de la LSF serait un plus.

Permis de conduire B exigé.

REMUNERATION : Barème de la Convention Collective 1966, selon ancienneté

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : 10/07/2025